

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

## D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

### SÉANCE DU 28 AVRIL 2014

❧❧❧

#### Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA, Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES, M. André LABARTHE, Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA, Mme Patricia PROHASKA, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Francis MARQUES, M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Véronique PEBEYRE.

#### Délégations de vote :

Mme Aracéli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. Francis MARQUES.

❧❧❧

### 4B - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2014 DE L'EAU POTABLE

Monsieur DALL'ACQUA Jean-Jacques expose que le projet de Budget Primitif 2014 du Service Annexe de l'Eau est équilibré comme suit :

#### SECTION INVESTISSEMENT :

- Dépenses : 1 164 413.05 €
- Recettes : 1 164 413.05 €

#### Dépenses :

Les principaux programmes inscrits sont les suivants :

- Aménagement système de production du Lourtau (2<sup>ème</sup> tranche) : 364 300 €
- Réhabilitation rue d'Aspe : 240 000 €
- Réhabilitation rue Justice : 30 000 €
- Réfection enduit réservoir aérien Sainte-Croix : 45 000 €
- Remplacement pompes puits du vert : 60 000 €

#### Recettes :

L'amortissement des immobilisations : 188 270.68 €  
L'autofinancement : 16 802.38 €  
Enfin, l'emprunt : 959 339.99 €

.../...

**SECTION D'EXPLOITATION :**

- Dépenses : 1 407 800 €
- Recettes : 1 407 800 €

**Dépenses :**

Les charges d'exploitation sont en augmentation du fait notamment de l'augmentation des fluides et des redevances à reverser à l'agence Adour Garonne.

Les charges de personnel évoluent légèrement dans le cadre de la réorganisation de l'ensemble des services municipaux.

Les dépenses doivent supporter pour la première fois un déficit à hauteur de 37 190.04 €

**Recettes :**

Le prix global du m<sup>3</sup> d'eau est fixé à 0,84 € (HT), en légère augmentation pour équilibrer la section d'exploitation qui a connu un déficit en 2013.

Le prix de l'eau vendu à l'extérieur qui a fait l'objet de nouvelles conventions avec les communes et syndicats avoisinants connaîtra globalement une indexation.

La redevance pollution domestique reversée à l'Agence Adour Garonne s'élève à 200 000 €, la redevance prélèvement à 120 000 €

Où cet exposé, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- **ADOpte** le Budget Primitif 2014 du Service des Eaux ci-dessus arrêté aux montants cités,
- **FIXE** le prix du m<sup>3</sup> d'eau à 0,84 € HT pour l'Oloronais,
- **PRECISE** que le prix facturé aux communes et syndicats voisins fera l'objet d'une indexation, comme prévue dans les conventions.
- **PRECISE** que les tarifs prévus sur la grille tarifaire jointe en annexe sont applicables sur les factures émises au cours de l'année 2014.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 28 avril 2014.  
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

**AFFICHE LE 03/ 05/ 2014**

**Hervé LUCBÉREILH**